



LE JACQUEMINOIS

Volume 12, numéro 18 – 17 novembre 2020

DÉS NOUVELLES DU CONSEIL

Voici les décisions de la séance du Conseil ordinaire du 10 novembre 2020 :

- Rapport d'un an de la résolution 2020-02-040 : Adoption de nouvelles procédures relatives à la tenue des réunions pour défaut de quorum de votes à cause de la Covid-19, acceptée.
- Nomination des bénévoles pour le plan de mesures d'urgence. Merci à tous ceux qui ont joint leur candidature, vous serez d'une grande aide le temps que nos bénévoles Christine Bouchard et Lisa Troffier et nosseurs Frédéric Caron-Turcotte, Robert Giroux et Luc Poirier.
- Officialisation de la nouvelle rue Legend (perpendiculaire, entre les rues Paton et Bourbeau).

COVID-19 RAPPEL - ZONE ROUGE

Depuis le vendredi 16 octobre dernier, la région de la Montérégie, dont fait partie le municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur, est passée en alerte maximale, zone rouge ?

Nous voulons donc vous rappeler que, jusqu'à nouvel ordre, toute forme de rassemblement, intérieur ou extérieur, est interdite. De plus, aucune activité sportive et de loisir organisée n'est permise. Les activités individuelles ou en duo sont autorisées dans le respect des consignes sanitaires. Enfin, les entraînements individuels sont permis. Pour tous les détails : <https://www.covid19.ca/actualites/actualites-de-saint-jacques-le-mineur-2020/actualites-alerte-maximale-et-entree-en-zone-rouge>

Afin de se conformer aux directives de la Santé publique, le Municipalité se voit dans l'obligation de revoir certaines choses :

LA MAIRIE

1. Demander service pour les citoyens jusqu'à nouvel ordre.
2. Le plan de confinement et l'usage de nous est obligatoire.
3. Une seule personne en dehors à la fois à l'extérieur de l'école.
4. Éviter de se rassembler dans le municipalité et se conformer à toutes les directives de la santé publique.
5. Les mesures en place sont complétées par des mesures nouvelles de santé publique avec un service avec plaisir.

LA BIBLIOTHÈQUE

1. Demander service pour le conseil de police sans contact.
2. Le plan de confinement et l'usage de nous est obligatoire.
3. Une seule personne en dehors à la fois et respecter de près.
4. Toutes les mesures en vigueur sont complétées de la même façon le plan entre les bibliothèques.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

1. Ne s'assemble jusqu'à nouvel ordre en conséquence et les services de conseil seront suspendus obligatoires le plan ordinaire, voir le site web de la municipalité ainsi que sur la page Facebook.

AUTRES

1. Les plans et rapports de plan pour les services de conseil de police et de la police d'urgence de la municipalité.
2. La détention physique est par confinement de nous et nous recommandons de nous.

